

Arrivée de la fibre dans votre commune

Mode d'emploi

RETZ EN VALOIS

Communauté de Communes

L'USEDA déploie un réseau d'initiative publique Très Haut Débit dans l'Aisne

RAISO
RÉSEAU AISNE OPTIQUE

useda
Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne

Qu’est-ce que le Très Haut Débit ?

La **fibre optique** est un fil en verre ou en plastique très fin, qui conduit la lumière et sert à transmettre des données. Le signal lumineux est transporté par une lumière laser. Cette lumière peut facilement être transportée sur des centaines, voire des milliers de kilomètres, à la vitesse de la lumière.
Les performances du **Très Haut Débit** donnent accès aux dernières offres internet multiservices et aux nouveaux usages (Télétravail, domotique, TV 3D,…).

	Fibre optique 1Gb/s	VDSL 20 Mb/s	ADSL 8Mb/s
Film HD 3 Go	23 secondes	20 minutes	48 minutes
Album 120 Mo	0.9 secondes	48 secondes	2 minutes
Pièce-jointe 20 Mo	0.15 secondes	8 secondes	19 secondes

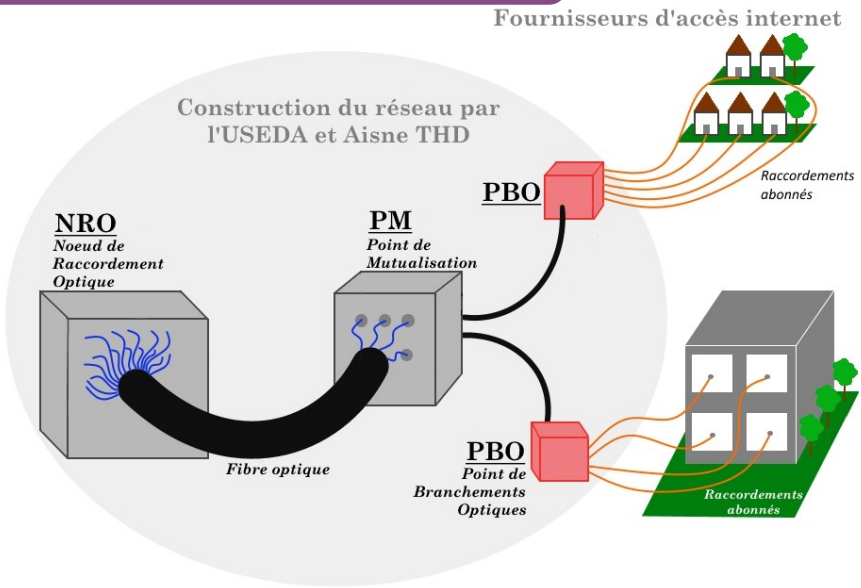
LE SAVIEZ-VOUS ?

L'**ADSL** et le **VDSL** fonctionnent de manière similaire, utilisant les lignes téléphoniques cuivres.

L’**ADSL** est la solution la plus répandue et la plus utilisée pour surfer sur la toile.

Le **VDSL** est une version améliorée de l’**ADSL**.

Installation du Très Haut Débit



Vous souhaitez accéder au Très Haut Débit ?

A la fin des travaux, un « délai de prévenance des opérateurs » de 3 mois s'écoule avant de pouvoir prendre un abonnement à la fibre optique. C'est un délai réglementaire à respecter afin de permettre à tous les Fournisseurs d'Accès à Internet qui le souhaite, de se positionner sur le RAISO afin de commercialiser leurs offres. La commercialisation peut ensuite commencer.

Etape 1 **:** Testez votre éligibilité en allant sur www.aisne-thd.fr. Ce test vous permet de savoir si votre habitation est éligible à la fibre optique.

Etape 2 **:** Consulter la liste des partenaires sur le site internet www.aisne-thd.fr afin de connaître leurs offres et souscrire à un abonnement.

La prise d'abonnement lance alors le processus de raccordement de votre habitation au réseau de Fibre Optique. Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service Très Haut Débit.



Etape 3 : Le raccordement. Vous avez contracté un abonnement auprès de l'un des opérateurs partenaires du RAISO. Celui-ci transmet à une entreprise de raccordement votre demande d'abonnement, permettant à ses équipes de prendre rendez-vous afin de réaliser le raccordement.

Le raccordement au réseau s'effectue soit en aérien soit en souterrain, en utilisant les réseaux existants.

La fibre optique sera alors installée, en tirant un câble (de 5 mm de diamètre environ) jusqu'à une prise terminale optique qui sera implantée à l'intérieur du domicile, à proximité de la prise téléphonique.

Les travaux de raccordement seront pris en charge par l'USEDA et l'usager ne devrait rien avoir à payer, même si le raccordement est effectué après un délai de plusieurs années.

useda

Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne



Pour connaitre les opérateurs disponibles et souscrire à un abonnement connectez-vous sur www.raiso02.fr ou appelez le

0 810 57 44 02 Service 0,05 € / min + prix appel

Avec la participation financière de :

Le projet RAISO est cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER)

UNION EUROPÉENNE

Plan France Très Haut Débit

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Hauts-de-France

L'AISNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RETZ EN VALOIS Communauté de Communes

Aisne THD